



# FACTURE FRAIS D'ARBITRAGE BASEBALL

N° D'ORDRE : \_\_\_\_\_ au CLUB de : \_\_\_\_\_  
Date(s) rencontre(s) : \_\_\_\_\_ Niveau/Equipes : \_\_\_\_\_

NOM DE L'ARBITRE : \_\_\_\_\_  
Prénom : \_\_\_\_\_ Grade : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_

Désignation	Cout unitaire	Quantité	total en euros
<b>Transport</b>			
Train (billet seconde classe)			
Avion (classe économique)			
Transports en commun			
Véhicule personnel (max. 210,00 €)	0,30 €		
Véhicule personnel : <b>détour pour covoiturage</b>	0,30 €		
Péage			
Parking			
<b>Hébergement (frais réels plafonnés) - Facture présentée avant règlement par le club</b>			
Nuitée en Ile-de-France (56 € maximum/nuit pdj inclus)			
Nuitée en province (51 € maximum/nuit pdj inclus)			
<b>Restauration (frais réels plafonnés) - Facture présentée avant règlement par le club</b>			
Repas du soir (15 € maximum)			
<b>Indemnité Arbitrage</b>			
Arbitrage			
<b>Barème indemnités d'arbitrage (panier repas inclus) :</b>			<b>TOTAL</b>
Départemental (19 ans et + ; AAA) = 24 € Régional (19 ans et + ; AAA) = 30 €			
N1, N2, Championnat de France AAA = 43 € D1, D2 = 50 €			
Une rencontre AA ou A = 30 €			<b>QUOTE-PART CLUB %</b>

**Plus d'une** rencontre AA ou A dans la journée = forfait journalier de 50 €

**Une** rencontre Rookie ou championnat inférieur = 10 €

**Plus de deux** rencontres Rookie ou championnat inférieur/jour = forfait journalier 30 €

Challenge de France, Interligues Baseball, Coupe de France Rookie = forfait journalier 10 € PANIER REPAS NON INCLUS

*La quote part est 50 % lors de rencontres entre 2 équipes (le % varie si regroupement de plus de 2 équipes, plateau)*

Détail des trajets en véhicule personnel, observations éventuelles

*(base kilométrique <http://www.viamichelin.fr>)*

Payé par chèque tiré sur

N° :

Signature du représentant du Club, attestant avoir constaté  
effectivité et coûts des dépenses exposées

Signature de l'arbitre :

Nom et Prénom